

JIRAMA



Jiro sy Rano Malagasy



REPUBLIKAN' I MADAGASIKARA

DIRECTION GENERALE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DECISION D'ATTRIBUTION N°003.-2023-DG/PRMP-E

Relatif à la Lettre d'invitation N°LI 97 517/001/22-E du 04/11/2022.

LAPERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS,

- Vu les articles 30, 35 et 67 de la loi N°2016 – 055 du 25 janvier 2016 portant Code des Marchés Publics et ses textes subséquents ;
- Vu Lettre d'invitation N°LI 97 517/001/22-E du 04/11/2022;
- Vu le procès verbal d'ouverture des plis en date du 9 Novembre 2022 à dix heures ;
- Vu le rapport d'évaluation de Marché Subséquent en date 24/11/2022;

DECIDE

D'attribuer le Marché à La Société ANDRIANATOANDRO RAVAKA, dont le siège est au Lot MJV 50 Manjakandriana, titulaire du NIF N°2003122436 et de Carte STAT N°49295 11 2012 0 05213, dans le cadre de Lettre d'invitation N°LI 97 517/001/22-E du 04/11/2022.

INTUTILE	TITULAIRE	MONTANT TOTAL DE L'OFFRE [Ariary]	DELAI DE LIVRAISON
Fourniture de bois verts pour fabrication de poteaux	ANDRIANATOANDRO RAVAKA	388 500 000,00	QUATRE (04) MOIS

Fait à Antananarivo, le 17 FEB 2023

La Personne Responsable des marchés Publics

RANDRIANJAFY Miharirinina Michel Antonio

